APRÈS ART. 21 N° **940**

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 940

présenté par M. Jean-Pierre Vigier, M. Le Fur, M. Ray, Mme Corneloup, M. Gosselin, M. Cordier, Mme Sylvie Bonnet, M. Boucard et M. Brigand

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 21, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.